

Les recensions de l'Académie de janvier 2026¹

Un empire bon marché : histoire et économie politique de la colonisation française, XIXe-XXIe siècle / Denis Cogneau
Éd. Seuil, 2023
Cote : 68.460

Professeur à l'école d'économie de Paris (PSE), directeur de recherche à l'institut de recherche pour le développement (IRD) et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'auteur a publié de nombreux travaux sur les économies africaines et sur les politiques menées en Afrique depuis les années 1980. Dans le présent ouvrage, il prend à bras le corps un problème essentiel, mais redoutable : la colonisation a-t-elle été une bonne affaire pour le capitalisme français ? Ce faisant, il aborde toute la problématique de la colonisation française et son héritage : quelles ont été les motivations et les méthodes de cette politique ? Comment les sociétés dominées ont-elles été bouleversées et quel développement économique et social ont-elles connu ? La décolonisation est-elle achevée aujourd'hui ? Dans ce but, il a mené à bien un important travail de dépouillement d'archives et d'analyse statistique tout en mobilisant une impressionnante bibliographie, où l'on peut regretter peut-être une relative sous-évaluation de l'apport de l'historiographie française en regard de celles anglo-saxonnes.

L'ouvrage s'ouvre sur une forte introduction (p. 9-44). Il s'agit d'un ouvrage d'histoire économique et sociale observant l'Empire colonial français selon trois niveaux de focalisation : impérial, en tant que produit d'une domination économique n'excluant pas l'usage de la violence militaire et incluant le domaine plus restreint de l'impérialisme colonial ; colonial, c'est-à-dire ne procédant pas de l'intégration de périphéries frontalières, mais résultant de colonialismes pour l'essentiel européens en compétition ; français enfin, en éclairant le paradoxe d'un État républicain héritier d'une révolution ayant proclamé les droits de l'homme et aboli l'esclavage, mais endossant un projet de domination impérial et colonial. Cet Empire français apparaît à la fois hétérogène et évolutif. Cette hétérogénéité découle pour une part du type de tutelle retenu : départements français comme en Algérie ; « colonies pures » comme dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne et en Cochinchine ; mandats de la Société des Nations au Cameroun, Togo, Liban et Syrie ; protectorats en Tunisie, au Maroc, en Annam, au Cambodge, au Laos et au Tonkin. L'Empire colonial français a laissé de très abondantes archives (ANOM d'Aix-en-Provence, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Service des Archives économiques et financières de Savigny-le-Temple, Centre des archives du personnel militaire de Pau) qui peuvent être complétées par celles du Sénégal et de l'AOF à Dakar, du Congo et de l'AEF à

¹ 

Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des sciences d'outre-mer](#)

Brazzaville, du Viêt-Nam à Hanoi, du Mali à Bamako, etc. À quoi s'ajoutent de multiples sources imprimées. Notons en revanche une focalisation des travaux d'histoire économique sur les années 1960 à 1980. Une déconstruction des sources s'impose qui a bénéficié de l'apport collectif d'une petite équipe constitué au sein de l'école d'économie de Paris.

La thèse principale de l'ouvrage est que le capitalisme français des XIX^e et XX^e siècles a peu coûté à la métropole, ce qui justifie le titre choisi « Un Empire bon marché ». Entre 1833 et 1939, la domination coloniale française n'a coûté aux contribuables métropolitains que 0,5% du revenu national en moyenne par an. En revanche après la Seconde Guerre mondiale, la volonté de s'accrocher à l'empire colonial a coûté beaucoup plus cher : 3% de ce même revenu national dont 2,5% incombaient aux dépenses militaires. Au total, entre 1833 et 1962, les colonies auront donc coûté un peu plus de 1 % du PIB financés principalement par les impôts prélevés sur place. L'action de l'État colonial a été entravée par des coûts salariaux élevés qui n'ont permis ni la réduction des écarts de richesse ni un développement suffisant des dépenses d'éducation. Néanmoins les statistiques disponibles ne permettent pas de considérer que l'Empire a été une mauvaise affaire pour tout le monde. D'une manière générale d'ailleurs, une comparaison avec les autres empires coloniaux européens semble montrer que, quels qu'ils soient, les coloniaux et les colonisateurs n'ont été ni généreux ni performants en matière de développement économique et social.

L'ouvrage s'articule en dix chapitres regroupés en trois parties chronologiques. La première s'intitule « Les débuts de l'Empire » (p. 45-189). Le chapitre 1 - « Avant l'Empire : les moteurs de la conquête coloniale » (p. 47-72) présente les motivations politiques de la conquête des colonies par la France entre 1830 et 1871. L'invention d'un nouveau colonialisme française s'est surtout jouée en Algérie en dépit des errements de la politique algérienne de la France. Un *lobby* colonial restreint mais influent est parvenu à imposer ses projets au gré des crises suscitées par les difficultés militaires ou les scandales déclenchés par les massacres.

Le chapitre 2 « Avant l'empire : économistes et capitaliste » (p. 75-113) examine les motivations économiques de la conquête du point de vue des économistes et des sciences sociales naissantes, des libéraux et des marxistes, mais aussi de celui du patronat et des capitalistes français. Le chapitre fournit une vision d'ensemble du commerce et de l'investissement extérieur en longue période en y situant la place prise par l'empire colonial. Enfin, ce même chapitre y identifie quels sont les intérêts économiques impliqués dans le colonialisme jusqu'en 1914 ainsi que les réussites et les échecs de leur projet.

Le chapitre 3 « Avant l'Empire : économies et sociétés colonisées » (p. 115-158) examine la situation des pays colonisés avant l'occupation : il est d'un grand intérêt². Diverses en termes de centralisation politique et d'ouverture au monde extérieur, les sociétés précoloniales se caractérisaient par leur pauvreté, leurs inégalités, leur division de réunification imparfaite. Dès cette époque, la montée de l'impérialisme maritime européen les confronte à des crises

² Dominique Barjot, Jacques Frémeaux (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires des années 1850 aux années 1950*, Paris, SEDES, 2012 ; Jean-François Klein, Claire Laux (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : Afrique, Antilles, Asie (années 1850-années 1950)*, Paris, Ellipses, 2012.

d'adaptation. Quant au chapitre 4 « Au début de l'Empire : la violence et ses conséquences » (p. 159-189), il décrit la mise en place de l'ordre colonial : la violence militaire et les réquisitions de travail forcé induisent des bouleversements majeurs des équilibres sociaux et parfois un déclin démographique. Avec la phase de conquête s'installe un ordre policier et fiscal durable et fort. Dans les colonies d'installation la spoliation des meilleures terres se réalise rapidement. Tandis que les élites politiques autochtones sont subalternisées, celles qui se résignent à coopérer deviennent des délégués. En revanche, la Grande Guerre voit les colonies participer de façon significative à l'Union nationale³.

La deuxième partie « Pendant l'Empire » (p. 191-362) enchaîne quatre chapitres. Le chapitre 5 « Pendant l'Empire : le blocage des droits politiques et les nationalismes » (p. 193-231) revient sur les luttes des colonisés pour l'égalité politique juridique économique et sociale, puis en faveur de l'autonomie. Après la Première Guerre mondiale, des nationalistes réformistes exigent un minimum de droits pour les colonies qui accepteraient l'assimilation dans la francité. Parce que les concessions obtenues sont maigres émergent des mouvements plus radicaux. Ils sont soutenus notamment par le Parti communiste français. Après la Seconde Guerre mondiale, les concessions accordées par la IV^e République ne suffisent pas à satisfaire les revendications nationalistes, qui désormais réclament l'indépendance. Le chapitre 6 « Pendant l'Empire : l'État colonial » (p. 233-272) analyse le fonctionnement des États coloniaux. Cette analyse porte d'abord sur leurs deux piliers : l'extraction fiscale et le recrutement militaire. Ce chapitre traite ensuite du financement de l'action publique, du recrutement et des salaires des fonctionnaires, de l'allocation de dépenses par secteur. En dehors des dépenses militaires prises en charge par la métropole, la dépense publique a été en très grande majorité financée par les ressources fiscales prélevées localement. Ainsi l'administration des colonies a très peu coûté aux contribuables métropolitains. Bien que fiscalement militairement forts, les États coloniaux avaient des coûts de fonctionnement exorbitants. C'est pourquoi les populations autochtones n'ont perçu que des bénéfices limités du service public. Même lorsque celui-ci est devenu plus efficient, les infrastructures et l'offre scolaire et sanitaire sont demeurées à la traîne des régions françaises périphériques. Ici apparaît l'une des limites du livre : la non prise en compte des innovations technologiques et sanitaires auquel a donné lieu l'expérience impériale française.

Le chapitre 7 « Pendant l'Empire : développement des inégalités » (p. 273-320) se consacre au développement économique et social sous la colonisation. Dans l'Empire, la croissance économique des colonies ne leur a jamais permis de se rapprocher en matière de revenus par habitant du niveau atteint par la métropole. Le chapitre étudie la structure des inégalités et la répartition de la charge fiscale entre colons et autochtones, mais aussi au sein de ces deux catégories. Enfin l'auteur décrit les évolutions de la situation alimentaire, de la santé, de la démographie et de l'accès à l'éducation du point de vue des colonisés.

Dans son chapitre 8 « Pendant l'Empire : la différence française » (p. 321-362), il tente une comparaison entre les politiques des colonisateurs français et européens, notamment

³ Jeanne-Marie Amat-Roze et Christian Benoit (dir.), *L'Empire colonial français dans la Grande Guerre*, coll. « Mémorial de Verdun », Paris, Éditions Dacres, 2021.

britanniques : sur ce point, son jugement nuancé emporte l'adhésion. En revanche, celle tentée dans le cas de l'Asie de l'est et du sud-est, avec les impérialismes américains et japonais n'échappe pas à certains poncifs plutôt japonophiles entretenus par la lecture d'une historiographie anglo-saxonne un peu datée, mais non sans formuler quelques observations justes. En effet, l'on suivra l'auteur sur la relative similitude des colonisations européennes et la spécificité des exemples américains japonais.

La troisième partie « La fin de l'Empire et l'après » couvre les pages 363 à 461. Elle englobe deux chapitres. Le 9 s'intitule « La fin de l'Empire : les indépendances et le bilan » (p. 365-420). Solidement documenté, clairement formulé, il décrit les motivations, les modalités et les coûts des transitions vers l'indépendance ainsi que leurs conséquences immédiates pour la formation des nouveaux États et leurs relations politiques avec la France. D. Cogneau y tente d'évaluer l'implication du capitalisme français dans les colonies et son rapport au processus de dévolution du pouvoir. Il met bien en lumière la réticence majoritaire des élites politiques françaises à tourner la page du passé, à l'exception notable de quelques hommes d'État plus clairvoyants tel que Pierre Mendès France, Edgar Faure ou, bien entendu, le général De Gaulle après 1958. L'auteur propose une évaluation globale des flux de capitaux entre la France et ses colonies ainsi qu'une estimation du coût financier de la colonisation pour le contribuable métropolitain. Il souligne avec justesse que, même dans les années 1920, les capitaux publics et privés n'ont pas coulé à flots vers les colonies. Sans doute aurait-il pu insister sur le fait que les milieux d'affaires français ont préféré investir dans d'autres zones du monde où les perspectives de profit étaient, en masse en tout cas, nettement supérieures : la Russie, l'Empire ottoman, l'Égypte ou l'Italie avant la Première Guerre mondiale ; l'Amérique latine et l'Europe centrale jusqu'en 1929, avec une place à part de la Pologne entre les deux guerres ; à nouveau l'Amérique latine, le Proche et Moyen-Orient, le Marché commun, dès 1958, et, à partir de la fin des années 1960, les pays du bloc soviétique. En termes d'argent public métropolitain, le coût de la colonisation a été limité jusqu'à l'éclatement des guerres d'indépendance (Indochine, Algérie, Cameroun) et à l'apparition de résistances armées (Madagascar, Tunisie) ou authentiquement nationales (cas du Maroc ou de la Guinée). Il est clair que la volonté de conserver à tout prix l'empire a fini par coûter cher en dépenses militaires notamment.

Dans le dixième et dernier chapitre « Après l'Empire : les chemins de la décolonisation » (p. 421-461), D. Cogneau affirme avec de bons arguments que le lien postcolonial a fortement rétréci notamment du fait des pertes de position en Asie et plus encore en Algérie. Ce lien demeure peu onéreux pour le contribuable français et avantageux pour certains intérêts économiques, notamment dans le secteur pétrolier (Elf-Aquitaine puis Total, comme au Gabon) mais aussi pour les hommes d'affaires plus tard venus (Bolloré par exemple). L'auteur revient sur les trajectoires inégales des États postcoloniaux depuis les indépendances jusqu'à aujourd'hui. Il insiste sur les meilleurs résultats de la Tunisie et du Maroc, à l'économie plus diversifiée et mieux placés en termes d'investissement dans l'éducation. Il souligne à juste titre les déceptions auxquelles ont abouti les expériences socialistes africaines (Guinée, Sénégal, Tunisie par exemple), mais aussi la vague néolibérale des années 1980, notamment à travers les plans d'ajustement structurel prônés par la Banque mondiale et le FMI. S'intéressant aux tentatives de transformer les structures héritées de la colonisation, il s'interroge d'abord sur la

question des langues nationales, mais minimise ainsi non seulement l'attachement à la francophonie notamment en Afrique subsaharienne, voire au Maghreb et au Liban, mais aussi la percée effectuée par le Québec et le Canada grâce justement à la francophonie. Parmi les questions fondamentales toujours posées, la délimitation des frontières demeure plus que jamais d'actualité, de même que l'intégration régionale, la réforme du franc CFA (et la question corrélative de l'Eco), la succession des phases nationalistes et socialistes, puis libérales en matière de politiques publiques, la construction d'une réelle capacité fiscale (introduction de la TVA par exemple), la formation d'une bourgeoisie voire d'une *nomenklatura* de la fonction publique, à vrai dire l'un des héritages les plus durables de la colonisation à la française, et la persistance d'inégalités considérables. Celles-ci sont liées notamment à la confiscation des richesses par les dirigeants et leurs réseaux ainsi qu'à l'ampleur des niveaux de corruption. Enfin, l'auteur revient sur les surprises et les déceptions du développement. Elles ressortent bien de la comparaison entre les exemples contrastés de la Côte d'Ivoire, du Sénégal ou de la Guinée en Afrique subsaharienne, mais aussi du Vietnam et du Cambodge. Enfin, l'auteur aborde l'analyse des déterminants des crises de légitimité récurrentes auxquelles sont confrontés les États postcoloniaux.

L'ouvrage s'achève sur une « Conclusion générale » (p. 463-470). Comme le Royaume-Uni, la France s'est constitué un vaste empire colonial. Après les ambitions de Napoléon III⁴ et l'humiliation de la guerre de 1870, la France des républicains opportunistes, celle de Jules Verne et Jules Ferry, s'est inventé, à l'égal de la Grande-Bretagne, la mission de civiliser les peuples du monde. L'essentiel du monde intellectuel et des capitalistes français s'est rallié au projet, même si, pour ces derniers, l'Empire informel rapportait plus. Si différentes formules de colonisation ont été adoptées, les pays colonisés étaient nettement plus pauvres que leurs conquérants face au défi de l'impérialisme européen. Suite, il faut bien le dire, à l'interdiction de la traite esclavagiste et de la piraterie, mais aussi à l'ouverture forcée de leur port au commerce et à l'action missionnaire, les élites les plus conservatrices et les plus fermées aux influences extérieures l'ont emporté. De surcroît, la conquête coloniale a le plus souvent coupé la voie aux réformes.

De fait l'établissement d'une *Pax gallica* s'est heurté à de nombreuses résistances, même si l'armée d'occupation et les forces de maintien de l'ordre ont été assez tôt constituées de recrues autonomes autochtones. Dans les colonies de peuplement comme en Algérie, les meilleures terres ont été vite spoliées, on l'a dit. De plus, les élites autochtones ont été reléguées en position subalterne, même les plus coopératives. Après avoir admis le colonialisme, les mouvements socialistes et communistes ont tenté de rendre effectifs les bienfaits de la civilisation. Néanmoins leurs propositions, même modestes, de donner plus de place aux colonisés dans la gestion de leur pays se sont heurtées à l'opposition des colons français installés. En Afrique du Nord bien sûr, mais aussi à Madagascar, par la suite, malgré la répression policière, des nationalistes réformistes se sont effacés au profit de mouvements plus radicaux réclamant

⁴ Dominique Barjot et Jean-François Klein (dir.), *Rencontres impériales : l'Asie et la France. Le "moment Second Empire"*, Paris, Maisonneuve & Larose nouvelles éditions/ Hémisphères éditions, 2023.

l'autonomie puis l'indépendance. Ainsi, un petit monde colonial séparé s'est constitué, souvent ignoré de la métropole, sauf dans les temps de guerre ou de crise.

En effet, jusqu'au dernier moment et en dehors de l'intervention de la force armée, l'État colonial a financé l'essentiel de son action sur des ressources fiscales prélevées localement avec une remarquable efficacité que l'on retrouve aussi pour la conscription. Tandis que l'économie française se modernisait, l'économie coloniale est restée presque exclusivement fondée sur l'exportation de produits primaires et sur la fourniture d'un marché captif pour un certain nombre d'entreprises métropolitaines peu compétitives (textiles). La société coloniale s'est figée ainsi sur un petit nombre de rôles : représentants des colons installés, fonctionnaires et militaires français expatriés, élites autochtones conservatrices cooptées, nationalistes réformistes occidentalisés, puis nationalistes radicaux, emprisonnés ou étroitement surveillés. Si les mouvements indépendantistes ont fini par l'emporter, c'est que l'ouverture au commerce et les investissements publics n'ont pas permis de rattrapage, même partiel, des écarts de développement avec la métropole. En particulier, les traitements bonifiés payés aux fonctionnaires français expatriés ou natifs ont tiré vers le haut les traitements des fonctionnaires autochtones, créant ainsi des rentes de situations que les indépendances, en Afrique notamment, n'ont pas remis en cause. Les inégalités considérables entre colonisateurs et colonisés sont restées en l'état sans que l'école ait joué le rôle émancipateur attendu d'elle. À cet égard, elle n'a pas fait mieux, ni nettement plus mal que la Grande-Bretagne.

Dans l'après-guerre, l'État métropolitain s'est tourné vers les élites modernisatrices les plus attachées aux valeurs de la République, mais sans même aller vers l'autonomie de gouvernement et l'égalité des droits. C'est pourquoi nulle part, la transition ne s'est opérée de façon totalement pacifique comme l'ont bien montré les insurrections d'Indochine, de Madagascar, d'Algérie et du Cameroun. Les guerres d'indépendance ont eu alors un coût considérable en termes à la fois financier et symbolique face à la communauté internationale. Certes, pour les Français installés et pour les fonctionnaires expatriés, les colonies avaient permis une mobilité sociale inimaginable en métropole. Toutefois, en raison des tentatives de putsch, des attentats de l'OAS et de celui du Petit-Clamart tourné contre le général de Gaulle, la fin de l'Empire a constitué pour beaucoup un soulagement qui n'excluait pas la recherche des « indépendances dans l'interdépendance » à moindre coût, ouvrant ainsi la voie à la Françafrique.

En définitive, l'Empire a été bon marché, sauf au dernier moment. Ce sont les contribuables autochtones qui ont payé pour le peu de développement économique qu'ils ont reçu (Maroc et Indochine dans les années 1920, Algérie, Madagascar dans les années 1950). Certes, entre les deux guerres et jusqu'au milieu des années 1950, les colonies ont bien constitué un refuge pour un capitalisme français appauvri. En en ont profité un certain nombre d'entreprises, au prix de scandales financiers et humanitaires découlant de la corruption du travail forcé. Certes le colonialisme développementaliste des années 1945 à 1960 a produit de la croissance économique, réduit la mortalité infantile, augmenté l'espérance de vie, accueilli à l'école des cohortes plus nombreuses. Mais, au total, l'apport de l'Empire à la croissance économique globale de la France a été modeste comme le montrent bien de nombreux travaux de *business history*. La comparaison des expériences de la Tunisie et du Maroc sous protectorat d'une part

avec celle de l'Algérie d'autre part laisse entrevoir que certaines colonisations ont eu des conséquences moins lourdes que d'autres⁵.

Du côté des anciennes colonies, les chemins de la décolonisation ont été très divers. L'ex-Indochine a tourné la page grâce aux transformations induites par le socialisme marxiste-léniniste, mais aussi et surtout l'adoption d'un modèle de développement dit « en vol d'oies sauvages » d'abord mis en œuvre par le Japon, puis adopté par les Quatre Dragons, enfin par la Chine populaire et la quasi-totalité des nations d'Asie du sud-est. En Afrique subsaharienne, la colonisation se voit encore dans le rétroviseur. Plus que dans la question de la langue, le problème réside dans la balkanisation qu'a créée la colonisation dans un contexte d'aspiration à l'intégration régionale, la fin attendue du franc CFA ne résoudra pas tout ni non plus d'ailleurs la mise en place d'une zone de libre-échange étendue à toute l'Afrique, ceci en raison des fortes disparités de niveaux de développement entre les nations. De plus, tous ces pays se sont engagés dans la voie du nationalisme autoritaire. En particulier le socialisme révolutionnaire n'a conduit en Afrique qu'à des échecs dans l'Afrique subsaharienne francophone ou à Madagascar, mais aussi en Éthiopie et dans une moindre mesure en Algérie. En comparaison de cette dernière, le Maroc et la Tunisie ont mieux tiré leur épingle du jeu en diversifiant leur économie et en jouant la carte de la sous-traitance européenne. Pour un certain nombre de ces pays, l'exploitation des hydrocarbures a fourni des ressources élevées qui ont permis comme en Algérie, au régime militaro-pétrolier, d'acheter la paix sociale grâce à des investissements honorables dans les infrastructures et les services publics. Néanmoins dans beaucoup des anciennes colonies françaises, les limites qui s'imposaient à l'État colonial n'ont pas disparu : émergence d'une bourgeoisie de la fonction publique attachée à ses priviléges, réussite très mitigée des programmes d'ajustement structurel en matière de croissance et de recettes fiscales du fait de leurs coûts sociaux élevés et des déstabilisations induites des États concernés, l'absence de renouvellement des élites, le manque d'alternance politique, la persistance d'énormes inégalités, l'incivisme fiscal, l'intensité de la fuite des capitaux constituent encore des obstacles majeurs au progrès de la démocratie sur le continent africain.

Dominique Barjot

⁵ Samir Saul, *Intérêts économiques français et décolonisation de l'Afrique du Nord (1945-1962)*, Droz, Genève, 2016.